

AGISSONS ENSEMBLE, EN CONVERGENCE

le 23 mars 2010

**Le 23 mars, tous
mobilisés !**



Les fédérations syndicales de cheminots se sont rencontrées en interfédérale le 8 mars 2010. A l'issue de cette réunion, les fédérations CGT – UNSA – CFDT appellent les cheminots à se mobiliser le mardi 23 mars 2010, dans le cadre de l'action unitaire interprofessionnelle décidée à la sortie du sommet social du 15 Février 2010.

A cet effet, un préavis de grève de 24 heures couvre l'ensemble des cheminots.

Lors du sommet social du 15 février, le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques, sources de profondes difficultés et d'un fort mécontentement pour les salariés du privé comme du public.

Au lendemain de la journée de grève du 03 Février 2010, la direction de la SNCF n'a pas apporté de réponses suffisantes et à la hauteur des attentes des cheminots. Dans ce cadre, la perspective d'une négociation salariale en dessous des attentes et des besoins des cheminots, la dégradation continue de la situation de l'emploi ainsi que l'opération d'abandon à court terme du Fret SNCF, nécessitent une nouvelle étape de mobilisation.

Le dépôt de DCI dès le lendemain de la grève du 03 février aura obligé la direction SNCF à concéder certains engagements en acceptant de faire un retour d'expérience sur certaines réorganisations, étudier la possibilité de ré-internalisations de certaines charges de travail et d'anticiper la réalisation de 900 recrutements au statut.

Mais nous sommes encore très loin du compte.

Un certain nombre de réorganisations ne sont pas pertinentes du point de vue de la réponse aux besoins du service public. Il faut y mettre un coup d'arrêt et proposer des solutions alternatives. La politique de l'emploi menée depuis plusieurs années par la Direction affaiblit la capacité d'action de l'entreprise et sa capacité de réaction pour faire face aux incidents de production, les prévenir. Il faut redonner des moyens de production en proximité. Cela passe par l'arrêt des suppressions d'emplois et la réponse aux revendications portées dans les établissements pour améliorer la qualité, la sécurité et la sûreté du service public et les conditions de travail des cheminots.

Le 23 mars sera l'occasion pour les cheminots de redire haut et fort l'urgence de changer de cap pour l'entreprise, en termes d'emploi, d'augmentation des salaires et de déroulement de carrière dans cette période de notation. Cette journée permet de poser la première pierre d'une mobilisation indispensable des salariés du public et du privé dans la perspective d'une nouvelle réforme des retraites qui veut consacrer les vieilles recettes aussi inefficaces qu'inacceptables de l'augmentation de la durée de cotisation et de la baisse du niveau des pensions.

Les Fédérations CGT – UNSA – CFDT déposent donc un préavis de grève* du lundi 22 mars 2010 à 20h00 jusqu'au mercredi 24 mars 2010 à 08h00.

Elles appellent donc l'ensemble des cheminots dans tous les métiers à s'inscrire encore plus massivement dans la journée de mobilisation du 23 mars 2010 et arrêtent le principe de dépôt de DCI nationales dans tous les métiers afin d'élargir les mobilisations pour gagner. Elles appellent également les cheminots actifs et retraités à participer auprès de tous les salariés aux manifestations unitaires qui seront organisées le 23 mars dans les régions et les départements.

Les Fédérations CGT-UNSA-CFDT dénoncent et regrettent la stratégie de division portée unilatéralement par la Fédération SUD.Rail. Celle-ci ne peut qu'affaiblir les capacités de mobilisation des personnels au moment où face aux attaques et aux enjeux, le mouvement syndical doit rester uni.

**Les agents soumis à déclaration individuelle d'intention (DII) doivent les déposer auprès de leur établissement 48 heures maximum avant le début de la grève.*



**Appel
à la manifestation !**



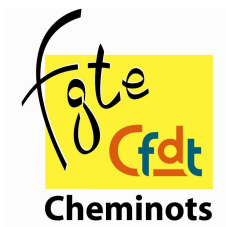
le 11 mars 2010

Vous pouvez retrouver les tracts en consultant le site: www.cfdtcheminotscentre.org

**Le 23 mars, tous
mobilisés !**



**Appel
à la manifestation !**



Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires

Fédération Générale des Transports et de l'Équipement

47-49 AVENUE Simon Bolivar 75019 PARIS

Tél : 01.56.41.56.70 Fax 01.56.41.56.71

Mel cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr

Monsieur François NOGUÉ
Directeur des Ressources Humaines de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 Paris cedex 14

Nos Réf : AM 14-2010

Objet : préavis national de grève

Paris, le 11 mars 2010

Monsieur le Directeur,

Vous n'ignorez pas que le contexte à la SNCF est empreint de mécontentements, d'inquiétudes, et de fortes exigences revendicatives depuis de nombreux mois dans l'ensemble du monde cheminot, dans toutes les activités et dans tous les métiers.

C'est la raison pour laquelle la Fédération des Cheminots CFDT a engagé auprès de la Direction de l'entreprise une démarche de concertation immédiate en date du 05 février 2010. Vous nous avez reçus dans ce cadre à deux reprises. Cependant, les éléments apportés par la Direction répondent insuffisamment aux attentes des cheminots.

Les réorganisations et restructurations de l'entreprise par activité, conjuguées à la baisse des effectifs, ont des conséquences néfastes pour les cheminots. Les parcours professionnels perdent de leur attractivité, les déroulements de carrière sont freinés avec des temps d'attente de promotion qui s'allongent.

L'inadéquation entre les charges de travail et les emplois disponibles à la production engendre des dégradations importantes des conditions de travail des cheminots, avec des points de tension importants, alors que des agents se voient retirer leur charge de travail. La CFDT vous a réaffirmé avec force la nécessité de développer l'emploi à statut à la SNCF.

Par ailleurs, les cheminots attendent des futures négociations salariales une amélioration de leur pouvoir d'achat, ainsi que des mesures spécifiques leur permettant d'obtenir un juste retour sur les efforts consentis.

Dans ce contexte, les annonces gouvernementales d'une nouvelle réforme des retraites en 2010 ne font qu'aggraver le climat social dans l'entreprise.

La CFDT vous a réaffirmé son opposition à l'abaissement du niveau des pensions, à l'allongement de la durée de cotisation et à tout report de l'âge de départ à la retraite.

Le chômage continue d'augmenter. Dans le secteur privé comme dans le secteur public, beaucoup de salariés connaissent des situations difficiles. La crise n'est pas terminée, ses effets continuent à se faire sentir durement et la SNCF ne se place pas en dehors de ce constat.

La sortie de crise passe par des mesures en faveur de l'emploi, du pouvoir d'achat et de la qualité de vie au travail. Ces mesures sont au centre des préoccupations des cheminots et au cœur des priorités de la CFDT.

Pour ces raisons et afin de permettre aux cheminots d'exprimer leur mécontentement dans le cadre de la mobilisation intersyndicale du 23 mars 2010, la Fédération des Cheminots CFDT, conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, vous dépose un préavis de grève couvrant la période du lundi 22 mars 2010 à 20h00 au mercredi 24 mars 2010 à 08h00.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Arnaud MORVAN

le 11 mars 2010

Vous pouvez retrouver les tracts en consultant le site: www.cfdtcheminotscentre.org